

**Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal  
de la commune de Montanay  
Séance du 13 novembre 2025**

**Nombre de conseillers**

En exercice : 23  
Présents : 15  
Votants : 15

Le treize novembre deux mille vingt-cinq à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de Montanay, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur Gilbert SUCHET, maire.

**Etaient présents :** Gilbert SUCHET, Patrice COEURJOLLY, Martine AZIZ-GUILLEMOT, Jean-Pierre BARLET, Corinne CHARPENAY, Rémy CRETIN, Michel ESCOFFIER, Nicole PICHAT, Estelle FRATTINI, Pierre NEVEUX, Séverine LIETSCH, Philippe COMBET, Eric BOUVARD, Adeline ANCENAY, Geoffroy GOIRAND

**Pouvoirs :** néant

**Absents excusés :** Véronique BENEZECH, Christine BOUVIER, Frédéric SEGUY, Coralie PERSIANI, Florian WARGNIER, Guylène SELIN, Mathilde ETIEVANT, Cédric GEOFFRAY

**Secrétaire :** Patrice COEURJOLLY

**Date d'envoi de la convocation :** 30/10/2025

**Délibération n° 2025-60 Programme de réhabilitation de la ferme Armand en médiathèque et salle pluriculturelle – avenants aux marchés de travaux**

Monsieur le Maire rappelle que les marchés initiaux ont été acceptés par délibération n° 2023-78 en date du 30 novembre 2023.

Les avenants proposés à certains marchés de travaux sont relatifs aux aléas de chantier.

Monsieur le Maire donne lecture des projets d'avenant qui s'établissent comme suit :

Marché / Attributaire	Montant HT initial marché	Montant Avenant HT juin 2024	Montant Avenant HT février 2025	Montant Avenant HT mars 2025	Montant Avenant HT mai 2025	Montant Avenant HT juillet 2025	Montant Avenant HT Novembre 2025	Détails avenants novembre 2025	Montant final Marchés HT
lot 1 démolition gros œuvre - RAE	265 815,67 €	27 357,17 €							293 172,84 €
lot 2 maçonnerie pisé	210 405,81 €	16 769,52 €	7 868,33 €						235 043,66 €
lot 3 charpente couverture zinguerie - LARGE CONSTRUCTION	157 651,98 €		12 638,44 €				- 1 110,00 €	Abergement et systèmes d'ancrage permanents non réalisés	169 180,42 €
lot 4 isolation par l'extérieur - Lugdunum	116 285,56 €	-9 090,92 €				33 030,20 €			140 224,84 €
lot 5 menuiserie bois - cbe	163 370,24 €			6 325,69 €	10 087,00 €				179 782,93 €
lot 6 métallerie - MSR	63 704,22 €						- 3 528,72 €	Modification boite à livres et ajout chariot pour boite à livre, modification de grille de protection du puits + travaux non réalisés car travaux abandonnés par Commune : caillebotis, ossature pour filet mezzanine, filet mezzanine	60 175,50 €
lot 7 menuiseries intérieures - decraux	31 610,66 €						-3 362,66 €	Suppression des étagères de rangement devenues sans objet Suppression des lisses en médium avec patères devenues sans objet Suppression des tableaux d'affichage	28 248,00 €

								devenus sans objet Suppression des cylindres électroniques car la médiathèque, compte tenu de son usage, n'a pas été portée sur l'organigram e des clefs électroniques de la Commune Fabrication et pose d'un cache de nourrices car plus esthétique Fabrication et pose de cache alimentation électrique dans la médiathèque car plus esthétique Placage stratifié de plusieurs portes car plus esthétique Pose d'une bande podotactile sur l'escalier de la médiathèque à la demande du contrôleur technique	
lot 8 doublages - Meunier	71 234,22 €							71 234,22 €	
lot 9 sols scellés - carré création	11 614,28 €							11 614,28 €	
lot 10 sols coulés - sorreba	33 662,23 €							33 662,23 €	
lot 11 plateforme élévatrice - aratral	22 464,00 €				928,00 €			23 392,00 €	
lot 12 plomberie chauffage - Cros	88 876,58 €				-12 225,00 €			76 651,58 €	

lot 13 électricité cf 6 guillot	54 937,51 €					2 059,81 €	passage du TGBT en treta en lieu et place du mono suppression boucle magnétiquesup pression borne de recharge pour véhicules électriques	56 997,32 €
lot 14 vrd Augay et fils	47 424,05 €				5 284,75 €			52 708,80 €
lot 15 espaces verts - cheval	15 000,00 €				4 172,20 €			19 172,20 €
Total	1 354 057,01 €	35 035,77 €	20 506,77 €	6 325,69 €	8 246,95 €	33 030,20 €	-5 941,57 €	1 451 260,82 €

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité**

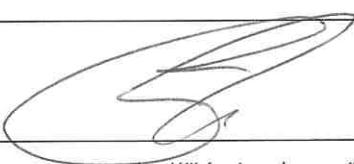
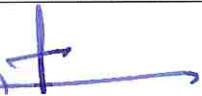
*Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,*

*Vu le Code de la Commande Publique et notamment les article L2194-1 et R 2194-2, R 2194-3,*

*Vu les projets d'avenant présentés,*

**Article 1 :** Autorise Monsieur le Maire à procéder à la signature des avenants proposés dans les conditions exposées

A Montanay, le 14 novembre 2025

Le secrétaire de séance, Patrice COEURJOLLY	Le Maire, Gilbert SUCHET
	 

*Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal,*

*Le Maire,*

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,*
- informe que le présent acte, peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lyon dans un délai de deux mois à compter de sa publication.*

*La juridiction administrative compétente peut notamment être saisie via une requête remise ou envoyée au greffe du tribunal administratif ou aussi par l'application Télerecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr) Mise en ligne le : 17/11/2025*

REÇU EN PREFECTURE

le 14/11/2025

Application agrée e-legalis.com

99\_DE-069-216902841-20251113-202560-DE